

une part dans ces échanges internationaux. Ce n'est pas pour elle seule qu'elle a fait recueillir ses titres anciens et modernes ; d'autres sont appelés à les consulter. Ce sont des matériaux à la disposition des historiens de tous les pays.

L'indication des sources principales auxquelles j'ai puisé fera connaître la nature des pièces dont se compose le Recueil des documents lyonnais, et présentera, peut-être, quelque utilité et quelque intérêt. Quand on a des recherches à faire sur d'anciens titres, on éprouve, parfois, beaucoup de difficultés pour trouver sa voie et on dépense un temps considérable dans des tâtonnements sans résultats. On pouvait tirer un parti meilleur que je ne l'ai fait des ressources qui étaient à ma disposition ; mais, du moins, j'ai eu sous les yeux les pièces originales, et les collections diverses dont je vais parler ont été et sont encore entre mes mains.

Servis par les travaux d'archéologues et d'écrivains d'une érudition profonde, les historiens ont aujourd'hui bien plus de facilités que n'en n'avaient leurs devanciers pour écrire leurs ouvrages. Il y a des matériaux abondants, et, quand on sait chercher, on en découvre toujours de nouveaux.

Les sources auxquelles j'ai puisé sont nombreuses et dignes d'attention ; celles-ci sont des manuscrits, celles-là des ouvrages imprimés. Beaucoup appartiennent à l'histoire générale ; les plus importantes sont la propriété de la ville de Lyon. Quelques grands recueils fort connus ont fourni des indications utiles : ce sont les Tables de Bréquigny (jusqu'en l'an 1270), les deux premiers volumes des *Diplomata* de M. Pardessus (jusqu'au VIII^e siècle) ; la collection de Secousse ; celle des Ordonnances des rois de France de la troisième race (de l'an 1003 à 1514) le Recueil des Historiens français commencé par Dom Bouquet ; et le *Gallia Christiana*. Les *Origines Guelfice* de Scheidt ont donné des chartes et diplô-